

La Turquie d'Emirdağ à Schaerbeek

La communauté turque de Belgique est structurée de telle façon que les liens avec le pays d'origine sont restés aussi étroits qu'aux premiers jours de son immigration. Celle-ci est très largement issue de la province anatolienne d'Emirdağ, une région rurale de la Turquie profonde.

Concentrés dans les mêmes quartiers (à Bruxelles, dans une zone à cheval sur les communes de Schaerbeek et Saint-Josse), les Belgo-Turcs ont ainsi transposé à l'identique les très nombreux conflits de leur pays d'origine.



Statue de Nasreddine Hodja, figure populaire turque, dans le « Türkbeekistan » bruxellois, sur fond de Bosphore.

CLIVAGES BELGO-TURCS

Mazyar Khoojinian et
Doğan Özgüden

Pour le profane, il est difficile de s'y retrouver dans la mosaïque des associations belgo-turques qui transposent presque à l'identique les clivages du pays d'origine. Voici un essai de nomenclature à deux voix, où l'article principal, rédigé par Mazyar Khoojinian, est entrecoupé par les éclairages de Doğan Özgüden.

Mazyar Khoojinian est historien (ULB) et spécialiste de l'immigration turque. Il est l'auteur de *Les Turcs à la mine. L'immigration turque dans l'industrie minière belge*, Louvain-la-Neuve, EME Editions, 2018. Doğan Özgüden est un journaliste turc en exil à Bruxelles depuis 1974. Il anime la plateforme Info-Türk et les Ateliers du Soleil.

1 1964 : un café du quartier du Midi à Bruxelles est la scène d'une bagarre entre partisans du Parti démocrate (DP), parti conservateur au pouvoir de 1950 à 1960, renversé et dissous à la suite d'un coup d'État, et défenseurs du Parti républicain du peuple (CHP), l'ancien parti unique fondé par Atatürk, de tendance radicale, revenu aux affaires. Médiatisé en Turquie, cet incident à caractère politique ne trouve aucun écho dans la presse belge. Plus de cinquante ans

**LES CLIVAGES POLITIQUES
AU SEIN DE L'IMMIGRATION
TURQUE DE BELGIQUE
NE SE STRUCTURENT
QU'À PARTIR DES
ANNÉES 1970.**

après cet événement, les clivages politiques, identitaires et mémoriels qui traversent la société «turque» de Belgique se sont non seulement multipliés, mais sont désormais très largement relayés et

commentés dans les médias belges, sans que ceux-ci n'en saisissent toutes les nuances.

DU CLIVAGE GAUCHE-DROITE...

Les clivages politiques au sein de l'immigration turque de Belgique ne se structurent qu'à partir des années 1970. À la suite du coup d'État du 12 mars 1971 et de la répression féroce exercée sur les forces de gauche, des militants et sympathisants des partis communiste et travailliste arrivés en qualité de réfugiés, d'ouvriers ou d'étudiants, s'organisent avec l'aide des syndicats et du mouvement progressiste belges pour former l'Union des travailleurs de Turquie en Belgique (BTİB), le Centre culturel des travailleurs de Turquie (TİKM), l'Union populaire de Turquie (THB) et l'Union pour la démocratie (DİB). À l'autre extrémité du champ politique, les *ülküçü* («idéalistes») du Parti d'action nationaliste (MHP), plus connus sous le nom de «Loups gris», créent des «foyers de l'idéal» (*Ülkü Ocağı*), des associations de culture turque (*Türk Kültür Derneği*) et de culture islamique (*İslam Kültür Derneği*) ou infiltrent des associations déjà existantes dont ils prennent le contrôle.

DÖ : Quelques années après le coup d'État de 1971, les partis dissous ont à nouveau pu s'organiser en Turquie. À l'époque, il leur était interdit d'avoir des représentations à l'étranger, leurs activités politiques étaient donc déguisées sous d'autres structures associatives. C'est là qu'une polarisation de la vie politique a commencé. Je me souviens de la naissance du parti nationaliste (MHP) qui a été parfois assez violente dans certains quartiers turcs de Bruxelles. Malgré la présence de sympathisants dès les premières vagues d'immigration, c'est à la fin des années 1970 que le mouvement nationaliste s'organise.

La violence qui accompagne l'implantation nationaliste annonce la fragmentation du paysage associatif. Même des sympathisants du CHP (désormais social-démocrate) finissent par désertier les associations unitaires de travailleurs, sous contrôle du consulat, pour fonder leurs propres organisations. À la différence des partis « extrémistes » qui investissent l'espace migratoire et encadrent de près l'organisation d'un réseau associatif chargé de leur apporter un soutien financier, logistique et humain, les deux principaux partis – le CHP et le Parti de la justice (AP, conservateur) – n'encouragent pas leurs sympathisants à se regrouper sur une base partisane. Quant aux militants du Parti du salut national (MSP), incarnation de l'islam politique turc organisé par le *Milli Görüş*¹, qui commencent aussi à s'organiser en Belgique à partir de la seconde moitié des années 1970, ils ne rompent avec les mosquées affiliées à la présidence des affaires religieuses de Turquie (*Diyanet İşleri Başkanlığı*) qu'au lendemain du coup d'État militaire du 12 septembre 1980.

Au début des années 1980, la nouvelle interdiction des partis politiques décrétée par la junte militaire est accompagnée, à l'étranger, d'une tentative de reprise en main des associations turques inscrites sous juridiction consulaire par la création d'une fédé-

ration unique, qui regrouperait l'ensemble des associations concernées et pourrait, à terme, devenir un groupe de pression influent pour la défense des intérêts de l'État turc.

DÖ : À cette époque, les Turcs de l'étranger représentent un enjeu pour le gouvernement turc, qui a un besoin grandissant de devises étrangères. L'apport financier de la diaspora dépasse parfois les revenus de l'exportation. La diaspora devient alors une véritable poule aux œufs d'or. C'est là que le gouvernement prend conscience de la nécessité d'une politique à destination de ses ressortissants émigrés pour les maintenir sous contrôle.

Les démarches entreprises à cet effet par les instances diplomatiques échouent. Tout juste parviennent-elles à susciter la création de deux fédérations de part et d'autre de la frontière linguistique. Fondée à Anvers en 1982, la Fédération des associations turco-islamiques de travailleurs en Belgique (*Belçika Türk İslam İşçi Dernekleri Federasyonu*), reven-

L'APPORT FINANCIER DE LA DIASPORA DÉPASSAIT PARFOIS LES REVENUS DE L'EXPORTATION.

diques sans détour son attachement à l'idéologie de la « synthèse turco-islamique », consacrant le caractère consubstantiel de la turcité et de l'islam sunnite hanafite². Fondée en 1983 à La Louvière, la Fédération des asso-

ciations des ouvriers turcs en Belgique (*Belçika Türk İşçi Dernekleri Federasyonu*), privilégie pour sa part un modèle laïque kémaliste, conforme aux aspirations de l'ambassade, sans toutefois parvenir à réunir la soixantaine d'associations recensées par les services

1 Littéralement « vision de la communauté religieuse », organisation islamique européenne dont le siège est à Cologne. (NDLR)

2 Le hanafisme est la plus ancienne et la plus importante des quatre écoles sunnites de droit et de jurisprudence, répandue surtout dans les pays musulmans non arabes. Elle est fondée sur l'enseignement du théologien irakien Abū Hanīfa Al Nu'mān Ibn Thābit (699-767). (NDLR)

consulaires. Un projet parallèle de renforcement de l'encadrement religieux, à travers la constitution dès 1982 d'une Fondation religieuse islamique turque

en Belgique (*Belçika Türk İslam Diyanet Vakfı*), permet cependant de faire oublier les premiers écueils et se révélera d'une plus grande pérennité que les autres projets fédératifs. Malgré la répression dont ils font l'objet en Turquie, les Loups gris de Belgique ne manquent pas d'apporter leur soutien au nouveau régime et se constituent, dès 1985, en une Fédération des associations culturelles turco-islamiques en Belgique³ (en abrégé *Türk İslam Federasyonu*) avant qu'une scission interne au MHP ne les contraigne à se remobiliser sous une nouvelle bannière, la Fédération des associations turques idéalistes en Belgique (*Belçika Ülkücü Türk Dernekleri Federasyonu*, en abrégé *Belçika Türk Federasyonu* – BTF).

Laminée par le régime militaire et minée par des dissensions aggravées par l'exil politique, la gauche turque réoriente une grande partie de son action militante vers le domaine de l'intégration sociale et culturelle d'une immigration turque fragilisée par la crise socioéconomique, et s'investit pleinement dans les projets d'éducation permanente et d'insertion socioprofessionnelle initiés par le Centre turc d'information, d'animation culturelle et d'action sociale (*Türk-Danış*, devenu *Sima/İspat* à partir de 1997) ou les Ateliers du Soleil. En Flandre, elle intègre le Comité flamand de concertation pour l'animation sociale des migrants (Vocom) avant de se constituer, en 1994, en Fédération des associations turques progressistes (*Çağdaş Dernekler Federasyonu* – ÇDF), reconnue et financée par la Communauté flamande dans le cadre de sa politique de soutien aux organisations issues de l'immigration. Enfin, les associations affiliées au mouvement *Milli Görüş* se constituent, dès 1986, en une Fédération islamique de Belgique (*Belçi-*

3 Celle-ci est rebaptisée en Union turco-islamique en Belgique (*Belçika Türk İslam Birliği* – BTİB) en 2013 et est principalement implantée dans son foyer historique de Maasmechelen (Eisden) en province de Limbourg.

**LA JUNTE MILITAIRE
DOIT FAIRE FACE À DE
NOMBREUSES CRITIQUES
ET PREND DEUX
DÉCISIONS
STRATÉGIQUES.**

ka İslam Federasyonu – BİF). Stigmatisé et marginalisé en Turquie, le *Milli Görüş* joue également la carte de la reconnaissance par les pouvoirs publics belges et, au grand dam de la *Diyanet* qui cherche à la neutraliser par tous les moyens, participe activement au processus d'institutionnalisation du culte islamique en Belgique.

DÖ : La junte militaire doit faire face à de nombreuses critiques et prend deux décisions stratégiques. D'abord elle soutient l'installation définitive de ses ouvriers dans les pays d'origine et encourage l'acquisition de la nationalité belge. Jusqu'alors, acquérir une autre nationalité était considéré comme signe de trahison, mais la bénédiction des autorités a levé cet interdit. Ensuite, une politique systématique de déchéance de nationalité a été menée à l'encontre de tous les opposants politiques et leurs biens en Turquie ont été saisis. La classe ouvrière est ainsi progressivement incitée à rompre ses liens avec les syndicats, les partis ou les organisations critiques envers la politique turque pour se tourner vers les instances officielles.

Avec la fin de la Guerre froide, l'anticommunisme, au cœur des mobilisations de la droite conservatrice et nationaliste turque, est recyclé pour dénoncer les cellules européennes d'organisations de lutte armée telles que le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C, anciennement Dev-Sol). De 1995 à 2006, ce dernier dispose d'un bureau d'information à Bruxelles et est particulièrement médiatisé dans le cadre des affaires Fehriye Erdal et Bahar Kimyongür. Deux autres « périls » marqueront plus durablement les clivages de la société « turque » de Belgique : le mouvement nationaliste kurde et l'islam politique. La lutte armée engagée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) contre l'État turc à partir de 1984 plonge les régions kurdes dans un état de guerre larvée, provoquant un nouvel exode. La répression dont font l'objet les partis kurdistes et leurs représentants élus au parlement turc entraîne également l'exil d'un certain nombre d'entre eux et

la création, dès 1994, d'un Parlement kurde en exil (Congrès national du Kurdistan – KNK) établi à Saint-Gilles. Une Fédération des associations kurdes en Belgique (Fek-Bel) est fondée la même année. La médiatisation du conflit et la sympathie grandissante que la cause kurde suscite au sein de l'opinion publique belge, en particulier en Flandre, pousse la Turquie à remobiliser son tissu associatif. C'est ainsi qu'est constitué, en mars 1996, un Conseil de coordination des fédérations turques de Belgique (BTKK) comprenant la Fondation Diyanet en Belgique, la Fédération des associations turco-islamiques de travailleurs en Belgique, la Fédération des associations des ouvriers turcs en Belgique⁴, la Fédération sportive turque en Belgique (*Belçika Türk Spor Federasyonu*, fondée en 1994) et la *Belçika Türk Federasyonu* (BTF). Cette dernière en devient rapidement la principale cheville ouvrière.

... AUX CLIVAGES ETHNOCONFESSIONNELS

Le « péril islamiste », résultant des succès électoraux croissants du Parti de la prospérité (RP, ayant succédé au MSP), inquiète quant à lui tout particulièrement les milieux laïcs et alévis⁵. Son accession à la tête d'un gouvernement de coalition avec le Parti de la juste voie (DYP, conservateur) de Tansu Çiller⁶ en juin 1996⁷ contribue à l'émergence des Associations de pensée atatürkiste (*Atatürkçü Düşünce Derneği*). Soutenue par les instances diplomatiques, cette initiative laïciste marque également le déclin du mouvement ouvrier turc et du clivage gauche-droite au profit

4 Ces deux fédérations, créées au début des années 1980, cessent de fonctionner dans les années 2000.

5 Confession hétérodoxe et synchrétique qui partage avec le chiisme l'adoration pour le « prophète » Ali – gendre et disciple de Mohammed, et 4^e calife de l'islam –, mais lui allie des traditions ethnoculturelles. Son appartenance à la sphère de l'islam est souvent remise en cause. En principe, l'alévisme turc est partisan de la laïcité et des droits humains.

6 Unique femme à avoir été cheffe de gouvernement en Turquie.

7 Ce gouvernement de coalition est poussé à la démission un an plus tard sous la pression de l'armée, avant que la Cour constitutionnelle prononce la dissolution du Parti de la prospérité pour atteinte au principe de laïcité.

**CE NOUVEAU
CORPS ÉLECTORAL
« ALLOCHTONE » SUSCITE
LA CONVOITISE DE LA
PLUPART DES PARTIS
POLITIQUES BELGES.**

de clivages ethno-confessionnels, d'anciens militants de gauche rejoignant les rangs d'un nouveau courant national-souverainiste (*ulusalci*).

DÖ : Le réflexe étatique d'une partie de la gauche turque existe toujours, il persiste dans une frange minoritaire une admiration envers l'armée. Le CHP non plus n'a pas fait d'autocritique ouverte concernant son passé sous l'ère du parti unique, ni réellement reconnu la répression laïciste envers les identités religieuses qui a pu être très violente à certains moments. Aujourd'hui, le CHP s'emploie principalement à récupérer les voix conservatrices qui ont glissé vers l'AKP (le parti d'Erdoğan), sans remettre en question l'autoritarisme inhérent à l'État turc.

Sous l'effet des naturalisations, un nombre toujours plus important de ressortissants turcs acquièrent la nationalité de leur pays de résidence et aspirent à bénéficier des mêmes droits que leurs nouveaux compatriotes. Des acteurs issus de l'associatif nationaliste turc aspirent à leur tour à bénéficier d'une reconnaissance et de subsides publics, comme en Flandre où ils sont à l'origine de deux nouvelles fédérations : l'une centrée sur la province d'Anvers (Union des associations turques/*Unie van Turkse Verenigen* – UTV) et l'autre sur le Limbourg (Union des associations culturelles turco-islamiques de Belgique/*Unie der Turkse Islamitische Culturele Verenigen van België* – BTDB⁸). Autre conséquence de l'intégration civique de l'immigration turque : ce nouveau corps électoral « allochtone » suscite la convoitise de la plupart des partis politiques belges, qui s'empressent de rechercher des candidats susceptibles de recueillir leurs suffrages et

8 Rebaptisée en Union turque de Belgique/*Turkse Unie van België* à partir de 1999.

disposés à prendre place sur leurs listes, sans être souvent très regardants sur leurs opinions, leurs affiliations ou les idées qu'ils professent durant les campagnes électorales.

À partir de l'année 2002, l'arrivée au pouvoir du Parti de la justice et du développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi* – AKP, conservateur), issu d'une dissidence libérale et pro-occidentale du *Milli Görüş*, entraîne dans son sillage une reconfiguration des clivages politiques au sein de la diaspora turque. Dès 2005, elle constitue une Union des démocrates turcs européens (*Union of European Turkish Democrats* — UETD) tant pour encadrer ses sympathisants (devenus également citoyens européens pour la plupart d'entre eux) que pour promouvoir l'AKP auprès des instances européennes. L'organisation de cette nouvelle structure de lobbying est déléguée à des cadres issus du *Milli Görüş*, des hommes d'affaires et de jeunes universitaires. Tendant, au fil du temps, à marginaliser toutes les autres fédérations qui lui inspirent une méfiance réciproque – à l'exception notable d'un mouvement *Milli Görüş* qu'il récompense d'autant mieux qu'il lui est désormais totale-

ment acquis –, l'AKP compte en revanche, comme en Turquie, sur le soutien actif du mouvement *Hizmet* (« service ») du prédicateur Fethullah Gülen, émanant du courant moderniste musulman *Nurcu*, prônant

le dialogue interreligieux et l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne, et investissant prioritairement le domaine de l'éducation.

Organisée depuis le début des années 1990 en Bel-

L'UID EST CHARGÉE À LA FOIS DE FORMER DE NOUVEAUX CADRES [...] ET D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS DE SOUTIEN AU RÉGIME.

gique, la communauté Gülen y constitue, dès 1997, une Association d'entrepreneurs belges et turcs (*Belçika Türk İşadamları Derneği* – Betiad) et y développe dans les années 2000 un réseau scolaire libre non confessionnel (Collèges Lucerna en Flandre, Écoles des Étoiles en Communauté Wallonie-Bruxelles). Gagnant en pouvoir au sein de l'appareil d'État turc, et tout particulièrement dans les organes de sécurité et de justice, en procédant à l'éviction méthodique de ses adversaires laïcs et nationalistes au moyen de procès savamment orchestrés, la communauté Gülen accroît aussi son influence en Belgique en créant en 2010 une Fédération des associations actives de Belgique (Fedactio). Face à une machine güleniste des plus performantes en matière de lobbying, mais avec laquelle ses rapports se détériorent au point de l'inscrire sur la liste des organisations « terroristes », l'AKP dissout, en 2014, une UETD aux résultats jugés insuffisants au profit d'une nouvelle UETD (récemment rebaptisée en Union des démocrates internationaux/*Union of International Democrats* — UID) dont l'organisation est cette fois attribuée à des hommes d'affaires issus de l'Association des entrepreneurs indépendants en Belgique (*Tümsiad Belçika*), elle-même liée à la confrérie soufie *Menzil* de l'ordre *Naqshbandi*⁹.

Ce renouvellement organisationnel s'impose d'au-

9 Confrérie soufie dont les origines remontent au XIV^e siècle et dont l'influence s'étend de la Turquie à l'Inde, en passant par le Caucase et l'Asie centrale.



tant plus que les électeurs établis à l'étranger ont désormais la possibilité de voter dans leur pays de résidence. Organisée sous la forme d'un maillage de sections locales, l'UID est chargée à la fois de former de nouveaux cadres, de mener les campagnes électorales sur le terrain et d'organiser des manifestations de soutien au régime, comme en février 2018 à Bruxelles durant la campagne menée par l'armée turque dans le canton d'Afrin (Syrie). L'ampleur du soutien dont bénéficient Recep Tayyip Erdoğan et l'AKP dans la société «turque» de Belgique se traduit par des résultats électoraux spectaculaires (63 à 75 % des suffrages exprimés). Elle s'est même renforcée depuis l'avènement d'un nouveau bloc hégémonique islamo-nationaliste formé avec le MHP, recueillant les faveurs de la plupart des fédérations et associations.

DÖ : Ces dernières années, la violence est beaucoup plus déguisée. L'influence d'Erdoğan et le ralliement des nationalistes sous sa bannière masquent en quelque sorte l'expression de mouvements violents en Belgique. Les opposants sont plutôt menacés par des pressions économiques ou administratives. Pour les violences d'État, comme les assassinats de militants kurdes à Paris, c'est bien entendu différent. Il s'agit d'opérations probablement guidées par les services secrets et ce que l'on appelle l'État profond. Mais même là, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que le gouvernement ait donné l'ordre. Par contre, on peut affirmer que les campagnes de diffamation envers tous les opposants et la haine déversée par les médias sur les Kurdes, les sympathisants de Gülen, etc. contribuent à un climat de méfiance.

Face à ce puissant bloc, une opposition divisée essaie tant bien que mal de continuer à mobiliser une base au poids démographique nettement inférieur. Les radicaux et sociaux-démocrates turcs se regroupent depuis 2013 au sein d'une Union belge de

solidarité du CHP, tandis que la gauche kurde a constitué fin 2016 une section belge du Congrès démocratique des peuples (*HDK-Belçika*). Comme en Turquie, la représentation belge du Parti de la félicité (*Saadet*

**LES OPPOSANTS
SONT PLUTÔT
MENACÉS PAR
DES PRESSIONS
ÉCONOMIQUES OU
ADMINISTRATIVES.**

Belçika Temsilciliği), successeur des partis directement issus du *Milli Görüş*, peine à reconquérir son ancienne base électorale largement acquise à l'AKP. Quant à la mouvance Gülen, criminalisée et pourchassée depuis

la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, elle doit faire face à la fois à la vindicte des partisans du régime, aux opérations d'espionnage et d'intimidation menées par les autorités turques à l'étranger et à l'accueil de demandeurs d'asile, tout en poursuivant ses activités éducatives et socioculturelles.

CLIVAGES IDENTITAIRES : LA MOSAÏQUE ANATOLIENNE RECOMPOSÉE

Les clivages identitaires importés de Turquie sont d'autant plus nombreux que la Belgique a accueilli tout au long du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle des populations issues de toutes les ethnies et confessions peuplant ou ayant peuplé l'Asie mineure (turque, kurde, grecque, juive, arménienne, assyrienne, chaldéenne, syriaque, arabe, alévie...).

En grande majorité, il s'agit de musulmans sunnites, organisés soit dans le cadre de l'islam étatique (*Diyanet*), soit dans des communautés ou confréries islamiques ayant largement bénéficié des rapports clientélistes développés et entretenus avec les partis conservateurs qui se sont succédé depuis les années 1950. La majorité des mosquées turques (73), organisées sous la forme d'ASBL, dont certaines reconnues par les pouvoirs régionaux, sont affiliées à la *Diyanet*. La Fédération islamique de Belgique (BİF), émanant du *Milli Görüş*, comprend 30 mosquées et ambitionne en outre de développer un réseau d'enseignement libre confessionnel (La Vertu), déjà présent à Schaerbeek. Son Institut Avicenne (*İbn-i Sina*), créé en 1991 à Hiesies, est devenu, depuis 2013, un

lycée d'imams prédicateurs pour filles (*Kız İmam Hı-tap Lisesi*) reconnu et subsidié par le ministère turc de l'Éducation nationale. La communauté soufie orthodoxe *Süleymanci*, fondée dans les années 1940 en réaction au laïcisme kémaliste et dont la présence en Belgique remonte à la seconde moitié des années 1970, est organisée dans une Union des centres culturels islamiques en Belgique (*Belçika İslam Kültür Merkezleri Birliği*), au nombre de 13. Quant à la confrérie soufie orthodoxe *Menzil*, elle dispose au moins de trois « associations de science et bonnes mœurs » (Fondation *Menzil* à Schaerbeek, associations *Semerşah* à Genk et à Beringen). Constituant autant d'islams oppositionnels à un islam kémaliste, fonctionnarisé et chargé (en principe du moins) de diffuser les valeurs républicaines, ces différents courants soutiennent activement le régime de l'AKP et contribuent plus que jamais à en former les futurs cadres religieux, tout en tenant dans le même temps à conserver leur autonomie par rapport à la *Diyanet*.

Face à cet islam sunnite majoritaire, l'islam chiite jafarite (*caferi*), principalement d'origine azérie et originaire du nord-est de la Turquie (İğdir), compte quelque six mosquées *Ehl-i Beyt* (« la famille du Prophète ») situées à Molenbeek, Laeken, Châtelet, Beringen, Genk et Tessengerlo. Quant aux Alévis, ils constituent dès la fin des années 1970 leurs propres associations de gauche, sans mettre encore en avant leur identité propre. À la différence des chiites azéris, plus proches de la mouvance nationaliste panturquiste, les Alévis continuent à soutenir soit la gauche turque, soit la gauche kurde, suivant leurs origines et/ou affinités ethniques ou la conjoncture.

Si ces clivages confessionnels donnent rarement lieu à des tensions sur le sol belge, il en va tout autrement pour le clivage ethnique séparant turquistes et kurdistes. Évoluant au gré du conflit qui oppose l'État turc au PKK (rebaptisé en 2001 en Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan – Kadek, puis en 2003 en Congrès du peuple du Kurdistan – Kongra Gel, entérinant l'abandon définitif de son orientation marxiste-léniniste), devenu depuis les années 1980 l'acteur de référence du champ nationaliste kurde, les dissensions et ressentiments qui en résultent entre communautés souvent établies dans les mêmes communes, à l'instar de celle de Saint-

UNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT D'ORIGINE KURDE A PU FAIRE L'OBJET DE MENACES DE MORT.

Josse-ten-Noode, mais aux trajectoires bien différentes, ces dissensions peuvent périodiquement en-

gendrer des explosions de violence, rarement spontanées, comme en 1994 (attaque de manifestants kurdes), en 1998 (incendie de l'Institut kurde de Bruxelles, du Centre culturel kurde et du Centre culturel et sportif [assyrien] de Mésopotamie) ou en 2007 (manifestation devant l'ambassade des États-Unis, suivie de multiples actes de vandalisme et d'échauffourées avec la police). Depuis la reprise des hostilités en juillet 2015 et son extension à la Syrie, de nombreux incidents ont été enregistrés à Bruxelles, Anvers et Charleroi et même une secrétaire d'État d'origine kurde a pu faire l'objet de menaces de mort.

DÖ : Les Kurdes ont joué un rôle important dans la lutte contre Daesh, mais la population turque de Belgique a une lecture différente en raison de la propagande de l'État turc et des opérations à Afrine et au Rojava. Le discours officiel va dans le sens d'une menace permanente et omniprésente, la nécessité d'annihiler la présence kurde aux frontières. Cette présence est une réalité avec laquelle il faut composer, mais qui passe difficilement dans la communauté turque.

Aux récriminations que suscitent, côté turc, la liberté de manifestation avec des calicots à l'effigie d'Abdullah Öcalan, le leader historique du PKK incarcéré en Turquie depuis 1999, accordée par les autorités belges à des organisations comme le Conseil démocratique belge des communautés du Kurdistan (Navbel), ou des décisions judiciaires favorables à la mouvance nationaliste kurde, font face, côté kurde, les protestations engendrées par les opérations « antiterroristes » menées par ces mêmes autorités à la demande insistante de leurs homologues turcs et, d'une manière plus générale (sans être les seuls dans ce cas), face à la faiblesse des réactions européennes vis-à-vis des violations des droits humains, culturels et politiques en Turquie.

DÖ : Suite à des accords de coopération bilatéraux, la Justice belge a mené d'importantes opérations et a notamment procédé à une perquisition violente dans les bureaux de la chaîne Roj TV¹⁰ en 2010. La Turquie publie souvent des bulletins rouges à l'encontre de personnes recherchées. La Belgique ne répond pas systématiquement à ces demandes, mais on ne sait pas ce que la diplomatie nous réserve.

Du reste, aussi dominant et influent que puisse être le PKK dans le champ kurdiste, ce dernier est loin de se limiter à cette seule incarnation politico-militaire et bénéficie, depuis la fin des années 1970, de multiples espaces d'expression et de diffusion de la langue et de la culture kurde, entre autres à travers l'Institut kurde de Bruxelles (anciennement *Tekoşer*/Militant, fondé en 1978) reconnu et subsidié par les Communautés flamande et française. Indépendant du régime étatique turc en matière socioculturelle, ce pilier kurdiste l'est tout autant en matière culturelle et dispose de ses propres imams et lieux de prière.

À la fois antérieures et contemporaines aux immigrations musulmanes en provenance du réduit thraço-anatolien de l'ancien Empire ottoman, les immigrations chrétiennes orientales (grecque, arménienne, assyro-chaldéo-syriaque) et juives originaires des mêmes régions n'entretiennent que peu de contacts avec celle-ci, si ce n'est dans la confrontation des débats mémoriels relatifs au sort des minorités religieuses dans l'Empire ottoman tardif et sous la République de Turquie.

10 Poursuivie en raison de ses liens avec le PKK et interdite de diffusion sur les satellites européens, Med-TV, fondée en 1995, a changé de nom à plusieurs reprises et s'est diversifiée (Medya TV, Roj TV, Sterk TV et Ronahi TV, Med Nuçe TV, News Channel TV) afin de contourner ces obstacles politico-juridiques.

LES CLIVAGES [...] QUI CARACTÉRISENT LA SOCIÉTÉ « TURQUE » DE BELGIQUE SONT ÉGALEMENT NOURRIS DE CLIVAGES MÉMORIELS.

CLIVAGES MÉMORIELS : LE RETOUR DU REFOULÉ

Les clivages politiques et/ou identitaires qui caractérisent la société «turque» de Belgique sont également nourris de clivages mémoriels, chaque partie célébrant ses propres héros et commémorant ses propres martyrs. Si les fêtes nationales turques parviennent encore à rassembler les différents courants légitimistes (kémaliste, conservateur, turquiste), la mémoire historique est en revanche marquée par une fragmentation croissante des représentations collectives du passé, chaque camp se disputant une vérité rappelant et transmettant les avanies et oppressions subies, tout en taisant et en oblitérant les discriminations et souffrances infligées. Ainsi, s'il est, de nos jours, de bon ton de critiquer et condamner le régime de parti unique, les coups d'État militaires et les mesures liberticides prises contre les milieux religieux, il n'en va pas de même pour les multiples exactions commises contre les populations kurdes, les pogroms anti-alévis des années 1970 et 1990 (Malatya, Maraş, Çorum, Fatsa, Sivas, Gazi), les massacres du Dersim des années 1938-1943, la répression de la gauche politique, syndicale et associative



**AVANT 1980,
LE GÉNOCIDE
N'ÉTAIT PAS
DÉBATTU, MÊME DANS
LA GAUCHE TURQUE.**

ou encore les assassinats d'intellectuels laïcs (dont le journaliste Uğur Mumcu et l'académicien et politique Ahmet Taner

Kışlalı) dans les années 1990, qui continuent d'être couverts d'un voile pudique par la mémoire officielle ou font l'objet de manipulations et d'instrumentalisations grossières à des fins politiciennes.

Depuis les années 1980, l'importance acquise par la mémoire des victimes a contribué à l'émergence de nouveaux enjeux et à la reconnaissance internationale du caractère génocidaire des politiques du régime jeune-turc à l'encontre des populations chrétiennes de l'Empire ottoman, au grand dam des autorités turques isolées dans un négationnisme de moins en moins tenable. Jusqu'alors circonscrite au seul cadre diplomatique, cette mémoire conflictuelle refait brutalement surface, au cours des années 1970, à travers les attentats commis par l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (Asala) et les commandos de la justice du génocide arménien (JCAG) contre des diplomates turcs. Un attaché de l'ambassade de Turquie à Bruxelles est ainsi assassiné le 14 juillet 1983.

DÖ : Avant 1980, le génocide n'était pas débattu, même dans la gauche turque. Le discours dominant que nous avons intégré était que la Première Guerre mondiale et la guerre d'indépendance turque étaient des guerres provoquées par l'impérialisme, que les peuples ont été montés les uns contre les autres. Toutefois, le génocide des Arméniens et Assyriens par l'Empire ottoman en 1915 était un fait historique reconnu depuis les décennies auprès des défenseurs des droits humains dans le monde grâce à la diaspora arménienne. Les actions de l'Asala dans les années 1970 et 1980 ont décrédibilisé la cause arménienne et cristallisé les crispations identitaires en soudant la communauté turque autour de discours nationalistes. C'est

compréhensible, mais cela ne doit pas amener à assimiler toute revendication à du terrorisme. Dans la même période, après l'arrivée en exil d'une nouvelle génération arménienne très politisée en Turquie, la reconnaissance du génocide de 1915 est entrée également dans l'ordre du jour de la vie politique belge. Le 90^e anniversaire du génocide en 2005 a été marqué en Belgique par les manifestations politiques et culturelles organisées communément par l'Association des Arméniens démocrates en Belgique, l'Institut kurde de Bruxelles, l'Institut assyrien de Belgique, la Fondation Info-Turk et la Fédération euro-arménienne. Surtout, après l'assassinat du journaliste arménien Hrant Dink¹¹, l'affaire a pris une dimension concrète, humaine.

Devenant l'un des principaux sujets de contentieux intercommunautaires, la reconnaissance du génocide des Arméniens est votée au Sénat de Belgique en mars 1998. Le 18 juin 2015, le gouvernement belge reconnaît à son tour le génocide des Arméniens dans le cadre des commémorations de son centenaire. La question mémorielle reste en effet extrêmement sensible, la grande majorité de la société « turque » de Belgique rejetant ce qualificatif, sinon les faits. Les organisations arméniennes et grecques pontiques, soutenues par leurs homologues arméniens, réclament un élargissement de cette reconnaissance à leurs communautés, tandis que les organisations turques s'opposent à l'extension de la loi du 23 mars 1995 réprimant la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime nazi durant la Seconde Guerre mondiale et protestent contre l'érection de monuments commémoratifs comme ceux du square Henri Michaux à Ixelles ou du sanctuaire de Banneux. ■

11 Figure de proue de la communauté arménienne de Turquie, Dink fut assassiné devant la rédaction de son journal *Agos* en 2007.